**Isolation pour murs creux avec Rockfit Supra**  
**Description**

L’isolation thermique de #murs creux partiellement remplis #murs creux entièrement remplis est réalisée au moyen de panneaux de laine de roche entièrement recyclables # Rockfit Supra. Les fibres minérales de laine de roche sont obtenues par fusion d’une roche volcanique puis agglomérées à l’aide de résine polymérisée.

**Matériau**

* Masse volumique d’environ : 65 kg/m³.
* L'isolation en laine de roche permet de compenser les irrégularités du support afin de garantir une parfaite adhérence en tout point du mur intérieur.
* Les panneaux d’isolation en laine de roche sont non revêtus..
* Incombustible : Classe de réaction au feu A1 suivant la norme EN 13501-1.
* Coefficient de conductivité thermique lD : 0,032 W/m.K selon la norme EN 12667
* Dimensions du panneau : 1000 x 800 mm.
* Épaisseur de l’isolation : # 80 mm # 105 mm # 110 mm # 135 mm # 140 mm # 155 mm # 180 mm  
  # +++ mm en 2 couches avec joints décalés en quinconce
* Le produit n’est pas sujet à la dilatation ni à la rétraction.
* Il ne donne pas lieu au développement de moisissures et ne constitue pas un substrat propice à la prolifération bactérienne.
* Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d’eau µ = 1 suivant la norme EN-ISO 10456
* Capacité calorifique spécifique cp : 1030 J/kg.K suivant la norme EN-ISO 10456
* Absorption d’eau : maximum 1,0 kg/m2 suivant la norme EN 1609
* Non hygroscopique et non capillaire.
* L’isolation en laine de roche porte le marquage CE conformément à la norme EN 13162.
* L’isolation en laine de roche est entièrement recyclable.
* La production est certifiée ISO 9001 et ISO 14001.

En ce qui concerne le produit d’isolation, l’architecte responsable se voit présenter : # un échantillon  
# une attestation de marquage CE : la déclaration de performance (DoP) # un agrément technique assorti d'une certification pour application sur murs creux # ATG 1766 # une déclaration environnementale de produit (EPD) suivant la norme EN 15804

**Mise en œuvre :**

* La pose de l’isolation a lieu dans les règles de l’art et en suivant les directives du fabricant # et de l’agrément technique assorti de la certification ATG # 1766 pour l’isolation des murs creux, de même que conformément au feuillet d'information UBAtc 2011/1 « Murs creux isolés de façades en maçonnerie ».
* Les panneaux d’isolation sont posés avec le long côté disposé horizontalement et les joints verticaux se chevauchant en quinconce. Les panneaux sont serrés les uns contre les autres.
* Les empiècements sont découpés à l’aide d'un couteau # Rockwool approprié et d’une règle droite.
* L’isolation du mur creux est posée avec au moins 5 crochets/m² et au moins 3 crochets par panneau.
* Pour assurer une jonction optimale des raccords à hauteur des angles externes, il est fait usage d’une cornière # Rockwool RockTect Corner Strip en plastique. Il convient d’en appliquer 1 par 300 mm de hauteur d’isolant.

**Garantie pour murs creux**

Une garantie basée sur la mise en œuvre correcte du produit est accordée sur les performances thermiques, la classe de réaction au feu et la stabilité dimensionnelle de l’isolation pour murs creux # Rockfit Supra.

- Caractéristiques du produit à garantir par : Le fournisseur de l’isolation #ROCKWOOL ;

- Durée : 25 ans à partir de la date de délivrance de la garantie par le fournisseur #ROCKWOOL.

Cette garantie est soumise aux conditions du fournisseur #ROCKWOOL. Elle prend cours une fois que la partie isolée achevée de la construction a reçu un avis favorable du fournisseur chargé du contrôle et que ce dernier a délivré un certificat de garantie au profit du propriétaire du bâtiment.